**Dossier à retourner à :**

**PRÉFECTURE**
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Élections et de la Réglementation
4, place Louis Lacrocq – B.P. 79
23011 GUÉRET CEDEX

***Tél.*** *: 05-55-51-58-63* ***Fax*** *: 05-55-52-89-05*
***Courriel*** *: pref-23-reglementation@creuse.gouv.fr*

# *Demande de report du délai légal d'inhumation ou de crémation*

***(R. 2213-33 et R. 2213-35)***

Sauf mention contraire, les articles cités sont ceux du code général des collectivités territoriales

- **Adresser au préfet du lieu d'inhumation ou, pour une crémation, au préfet du lieu du décès ou du lieu de crémation, une demande formulée par la personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles ou par l'opérateur funéraire mentionnant :**
    - l'état civil du défunt
    - la date et lieu du décès
    - la commune de destination du corps
    - la date et l'heure de l'inhumation ou de la crémation
    - le motif du report

- **Certificat de décès (délivré par le médecin)**

- **Acte de décès (délivré par la mairie Art. 78 du code civil)**

- **Autorisation de fermeture de cercueil** (R. 2213-17) délivrée par :
    - le maire de la commune de décès

    OU
    - le maire de la commune du lieu de dépôt du corps si transport avant mise en bière vers le domicile, la résidence d'un membre de la famille ou une chambre funéraire

- **Autorisation d'inhumation** délivrée par :
    - la mairie du lieu d'inhumation (R. 2213-31)
    - le parquet (si obstacle médico-légal) (R. 2213-33)

- **Autorisation de crémation** (R. 2213-34) délivrée par :
    - la mairie de la commune de décès
    - la mairie du lieu de mise en bière s'il y a eu transport de corps
    - le parquet (si obstacle médico-légal)
    - lorsque le décès a eu lieu **à l'étranger**, la crémation est autorisée par le maire de la commune où elle est pratiquée. L'autorisation de transport de corps prévue par un arrangement international tient lieu, dans ce cas, du certificat du médecin.

- **L'autorisation d'inhumation dans une propriété particulière** (R. 2213-32) est délivrée par le préfet du département où est située cette propriété, sur attestation que les formalités prescrites par l'article R. 2213-17 (délivrance de l'autorisation de fermeture du cercueil) et par les articles R 78 du code civil (acte de décès) ont été accomplies et après avis d'un hydrogéologue agréé.
  Cet avis n'est pas requis pour l'inhumation d'une urne cinéraire (art. R. 2213-32).

- Pour un <u>opérateur habilité dans un département autre que celui où est faite la demande</u> : **arrêté portant habilitation dans le domaine funéraire** en cours de validité.

**CALCUL du délai d'inhumation ou de crémation**

- Lorsque le décès s'est produit en **France : 24 H au moins et six jours au plus après le décès**
- Lorsque le décès s'est produit à **l'étranger (ou dans une collectivité d'outre-mer ou en Nouvelle-Calédonie) :**
  **Six jours au plus après l'entrée du corps en France**

Délai initial de 24 H se calcule en heures
Calcul du délai de six jours :
Le délai commence à partir de 0 H 00 le lendemain du jour du décès
Les dimanches et jours fériés ne sont pas compris dans le calcul de ces délais. Le délai expire le sixième jour à 24H00.
En cas d'obstacle médico-légal, le délai court à partir de la date de délivrance, par le procureur de la République, de l'autorisation d'inhumation ou de crémation.

**Formulaires et pièces à retourner à :**

**PRÉFECTURE**
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Élections et de la Réglementation
4, place Louis Lacrocq – B.P. 79
23011 GUÉRET CEDEX

***Tél.*** *: 05-55-51-58-63* ***Fax*** *: 05-55-52-89-05*
***Courriel*** *: pref-23-reglementation@creuse.gouv.fr*

# *Demande de report délai légal d'inhumation ou de crémation*

*******

Je soussigné(e),

NOM et prénom du demandeur.....

demeurant.....

dûment mandaté par la famille du défunt, en qualité de (lien de parenté).....
ou de représentant légal de l'entreprise ou de la régie funéraire

| *Cachet de l'entreprise ou de la régie :* |
|---|
| |

Habilitée sous le numéro.....

sollicite une dérogation au délai légal pour :

- ❑ L'inhumation
- ❑ La crémation

**du corps de :**

NOM et prénom du défunt.....

né(e) le ..... à .....

décédé(e) le ..... à .....

**prévue dans la commune de** ..... **le** (date)..... **à** (heure).....

**pour le motif :**.....

.....

.....

Fait à ..... le .....

Signature :